

Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*  
Arrondissement  
de Boulogne-sur-Mer  
\*\*\*\*\*  
Canton  
de Boulogne Sud

**MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE  
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2017-43**

**DATE DE CONVOCATION**  
01/12/2017

L'an deux mil dix sept,  
Le 07 décembre 2017 à 19 heures.

**DATE D'AFFICHAGE**  
01/12/2017

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

Votants [18]  
Exprimés [18]

Etaient présents :

Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA, Mr Jean DIDIER, Mr Bernard GRARE, Me Marie-Françoise LECAILLE Mr David NOEL, Me Catherine VANDEKERKHOVE, Mr Alain FIX, Mr David NOEL, Mr Michel QUANDALLE, Mr Bernard MOUSSAY, Me Béatrice BOULY, Me Valérie DRANSART, Mr Guy PETIT, Mr Michel CLABAUT

Excusés :

Me Sophie MEURDESOF donne pouvoir à JM DEGREMONT (présente à 19 h 15 – 4ème point)  
Mme Michèle AUGÉ donne pouvoir à Guy PETIT (présente à 19 h 20 – 4ème point)  
Mme Michèle CAFFIER

Absent :

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mr. Alain FIX est nommée secrétaire de séance

DÉPOSÉ A LA  
SOUS-PRÉFECTURE

LE

03 JAN. 2018



**Objet : DIAGNOSTIC PETITE ENFANCE ET PARENTALITE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les communes de Baincthun, Conteville et La Capelle Les Boulogne travaillent actuellement à la réalisation d'un diagnostic partagé qui vise à développer et optimiser la synergie entre la Caisse d'Allocations Familiales du Pas de Calais et les trois communes en matière de services aux familles.

Dans le cadre de la démarche entreprise, la C.A.F. du Pas de Calais a missionné l'association COLLINE ACEPP qui assurera le pilotage de cette démarche participative.

La phase diagnostic est actuellement menée et une réflexion en matière de politique petite enfance et parentalité a été engagée à l'échelle des trois communes.

Cette démarche de mutualisation de moyens répond à une volonté de proposer un schéma de développement et d'aménagement du territoire autour des ambitions suivantes :

- Offre de services à la population en matière de petite enfance, enfance jeunesse et famille
- Développement d'une politique d'accueil de la petite enfance, enfance jeunesse et famille.

A ce jour, l'axe de la petite enfance est la plus avancé et les principaux enjeux sont les suivants :

- Développer la capacité d'accueil collectif et individuel
- Renforcement et coordination des structures à l'échelle supra-communale
- Et/ou création de nouvelles structures articulées avec l'existant pour mutualiser les moyens, les savoir-faire et optimiser les coûts
- Mise en réseau.

La déclinaison opérationnelle de cette démarche de mutualisation pourrait voir sa concrétisation dans les actions suivantes :

- Création d'un Relais d'Assistants Maternels (RAM) et participation aux frais de fonctionnement du poste
- Création d'une maison d'Assistants Maternels (MAM) et participation aux frais de location de l'équipement
- Participation aux frais de garde de l'enfant fréquentant la micro-crèche

Enfin, les communes environnantes (Echinghen, Pernes et Pittefaux) ont montré un intérêt à la démarche engagée et devraient pouvoir intégrer le dispositif dans un second temps.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention le conseil municipal :

- Approuve la démarche diagnostic menée et la réflexion en matière de politique Petite Enfance et Parentalité engagée à l'échelle des communes de Baincthun, Conteville et La Capelle Les Boulogne
- Donne un accord de principe à l'élaboration du projet de schéma de développement et d'aménagement d'une politique d'accueil de la petite enfance.

Conseil Municipal : les Membres présents.  
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 07 Décembre 2017

Le Maire,

Jean Mion

